

**Université
des Antilles**



Procès-verbal Du Conseil d'Administration

Du 06 juillet 2023

Liste d'émargement

CC	Nom	Prénom	Fonction	Implantation	SIGNATURE
Collège A : 6	GEOFFROY	Michel	PRESIDENT UA		P
	DANIEL	Justin	PR	972	A
	DUFLO	Suzy	PR	971	Procuration M.GEOFFROY
	JOSEPH	Philippe	PR	972	P
	ROMANA	Laurence	PR	971	A
	ROOS	Christophe	PR	972	P
Collège B : 6	ARTHERON	Axel	MCF	972	P
	CASSIN	Laura	MCF	971	P
	DORVILLE	René	MCF	972	P
	HUNEL	Philippe	MCF	972	A
	RAUZDUEL	Sainte-Croix	MCF	971	Procuration A.COLONETTE
	ODACRE	Elisabeth	MCF	971	Procuration J.DEROCHE
IATOS : 4	AUDEBERT	Christophe	BIATSS	971	A
	CARDOU	Leila	BIATSS	972	P
	HARAL	Bruno	BIATSS	971	Procuration P.JOSEPH
	PORTECOP	Olivier	BIATSS	972	P
Étudiants : 4	COLONNETTE	Allan	Étudiant	972	P
	DEROCHE	Janis	Étudiant	971	P
	DESIR	Melvine	Étudiante	971	Procuration R. GABOURG
	GABOURG	Raissa	Étudiant	971	P
Personnalités Extérieures : 10	CHAMMAS	Charles	CTM	972	P
	CORENTHIN	Laurence	Personnalité extérieure	971	Procuration A.ARTHERON
	DEBS	Gladys	Personnalité extérieure	971	Procuration O.PORTECOP
	DURIMEL	Harry	Ville PAP	971	A
	FRANCIL	Olympe	Personnalité extérieure	972	A
	GABUT	Christophe	Ville Schœlcher	972	Procuration L.CARDOU
	GALLY	Sandra	Personnalité extérieure	972	Procuration R.DORVILLE
	KOMOROWSKI	Jean-Christophe	IPGP-OVSM	972	A
	LERUS	Chantal	Région Guadeloupe	971	Procuration L.CASSIN

	VLASTELIC	Ivan	IPGP-OVSG	971	A
Invités	CRAIPEAU	Nicolas	Représentant rectorat	971	P
	SABIN	Fernand	Représentant rectorat	972	A
	JEAN-ALEXIS	Celia	VP Pole	971	P
	MANYRI	Laurent	VP Pole	972	P
	LOPEZ	Marie-Laure	DGS	Administration générale	P
	D'ARBAUD	Keila	RAF Pôle	971	P
	ERUAM	Fiona	RAF Pôle	972	P
	SUBITS	Vincent	DAF	Administration générale	P
	CYRILLE	Catherine	Agent comptable	Administration générale	P
	SOLVIGNON	Geneviève	DRH	Administration générale	A
	RIPPON	Carl	VP Étudiant		A
	ARMOUGON	Audrey	Assistante président	Administration générale	P
	KARIOUA	Cassandra	DAJ	Administration générale	P
	COMBET	Murielle	Directrice de scolarité	Administration générale	P
	GROS-DESORMEAUX Jean-rapp		Membre du bureau	Administration générale	P
	HILARICUS	Janis	Membre du bureau	Administration générale	P
AUORE	Guyène	VP CFVU	971	P	

Conseil d'Administration du 6 juillet 2023

Salle du conseil – Bâtiment de l'administration générale

Ordre du jour :

1) Propos liminaires du président

2) Affaires ressources humaines

- a. Note relative aux horaires d'ouverture du Pôle Martinique

3) Affaires institutionnelles et juridiques

- a. Composition de la commission d'action sociale de l'UA
- b. Statuts INSPE Guadeloupe
- c. Conventions

4) Affaires financières

- a. Distribution de bons cadeaux aux personnels de l'UA
- b. Primes et CIA 2023
- c. Admission en non-valeur

5) Affaires pédagogiques

- a. Modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences (MGCCC) applicables au cursus de licence et master
- b. Approbation du bornage de l'année – période de stage
- c. Modification du RGCCC spécifique au département ingénieurs de l'UFR SEN
- d. Demande d'ouverture de diplôme d'état au grade licence 2023-2024
- e. Demandes d'ouverture de diplôme en formation continue 2023-2024
- f. Calendrier des congés étudiants 2023-2024 – IUT Martinique
- g. Co-accréditation du 1er Cycle de l'Université de la Guyane

6) Affaires immobilières

- a. Dossier d'expertise de la réhabilitation de l'UFR FDE
- b. Dossier d'expertise de la réhabilitation de l'UFR LSH
- c. Dossier d'expertise de la transformation de l'ancien restaurant universitaire du campus de Schœlcher en maison de la vie étudiante (MVE)

7) Questions diverses

Monsieur le Président

Merci de votre patience. Je ne sais pas si on m'entend bien avec le micro, s'il sert à quelque chose aujourd'hui. J'attendais la DSIN pour l'enregistrement. Qui peut le plus, peut le moins. On verra. Cela a l'air de fonctionner. Encore merci beaucoup. J'ai un petit peu attendu parce qu'on a une élue étudiante qui était en chemin, qui ne va pas tarder à arriver, mais on va tout de même commencer. Elle va prendre les travaux en cours, son arrivée est imminente.

Nous avons le quorum. Quelques-uns ont raté l'avion en Guadeloupe, on est un peu moins nombreux que d'habitude. Mais le quorum étant atteint, nous pouvons démarrer.

1) Propos liminaires du président

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil d'administration, Madame la Vice-présidente du Pôle Guadeloupe, M. le Vice-Président du Pôle Martinique, chers membres du Bureau du Président, Chers invités, Mesdames, Messieurs les cadres de l'Université,

Une nécessaire évidence est enfin devenue réalité : l'évidence d'une université en osmose avec son environnement. Moteur incontournable du développement des Antilles, notre université joue désormais pleinement son rôle. Tantôt chef de file, tantôt en appui, l'Université des Antilles s'engage, s'implique aux côtés de ses territoires d'implantation. Autrefois modeste trait d'union entre Martinique et Guadeloupe, notre université s'affirme désormais comme une nouvelle entité prolifique, martiniquaise et guadeloupéenne à la fois, pleinement, réellement antillaise. Parce que notre ambition doit être à la mesure des talents et de la richesse culturelle, historique, intellectuelle et biologique que recèlent nos pays, c'est un honneur pour moi de vous présenter aujourd'hui le fruit d'un travail à la fois intense et exaltant entre l'Université des Antilles et la Collectivité Territoriale de Martinique.

Un travail d'équipe qui a mobilisé des intelligences au sein de ces deux institutions afin d'offrir aujourd'hui à l'Université des Antilles et plus spécifiquement au Pôle universitaire de la Martinique, une convention pluriannuelle historique. Historique à plus d'un titre. Historique tout d'abord par la hauteur et la complétude de la vision qu'elle véhicule. Une vision large mais fine qui se déploie dans le temps court comme dans le temps long, qui entend participer à la construction d'une offre de formation en résonance avec les besoins de la Martinique et qui aspire à lui offrir des centres de haute expertise dans des domaines aussi stratégiques que la biodiversité et l'écologie, la cybersécurité ou encore l'urbanisme, l'architecture et l'aménagement. Historique ensuite, car pour la première fois, elle est le fruit d'une co-construction très avancée, rendue possible par l'investissement de deux équipes animées par la volonté partagée de progresser ensemble pour le bien commun, à travers des séances de travail qui, à plusieurs reprises, ont mobilisé les présidents de nos deux institutions. Historique enfin, car elle propose un financement conséquent proportionnel à son ambition. 5 millions d'euros seront ainsi alloués au Pôle universitaire de Martinique sur les trois prochaines années. Ce sont autant de ressources propres qui permettront de moderniser nos campus, de les sécuriser, de financer des formations innovantes, des programmes de recherche, des thèses et bien d'autres actions.

Reffet d'une vision partagée et de la solidité des liens qui unissent l'université et la CTM, cette convention sera suivie d'une autre convention pluriannuelle, que nous souhaitons également ambitieuse, liant cette fois l'Université des Antilles à la région Guadeloupe. Elle est en cours de discussion et viendra traduire le soutien de la Région Guadeloupe aux formations à la recherche et à la vie étudiante sur le Pôle universitaire de Guadeloupe.

Enfin, la volonté clairement exprimée par les présidents Letchimy et Chalus de travailler main dans la main avec l'UA lors des célébrations des 40 ans de l'Université aux Antilles qui se sont déroulées sur le campus de Schœlcher, a pour projet de se traduire par la signature prochaine d'une convention tripartite UA / CTM / Région Guadeloupe. Cette convention exprimera là encore, de manière très concrète, cette volonté forte de nos trois institutions de cheminer ensemble.

Parce que les questions qui nous rassemblent sont bien plus nombreuses que celles qui nous distinguent, la mise en commun de nos compétences, de nos intelligences et de nos forces apportera cohérence et puissance aux réponses que nous formulerons aux grands défis de notre époque. Vous l'avez compris, l'engagement de l'Université des Antilles vis-à-vis de ses territoires d'implantation est entier et est désormais une réalité.

D'autres conventions, notamment avec des institutions publiques, sont signées régulièrement. Elles bénéficient directement à nos étudiants et contribuent à faciliter leur insertion professionnelle. À titre d'exemple, deux conventions ont été récemment signées, l'une avec le tribunal administratif de Guadeloupe et l'autre avec la Direction régionale des finances publiques de Martinique. Elles entendent toutes deux faciliter notamment l'accueil de stagiaires de l'UA au sein de ses institutions et constituent un cadre efficace pour offrir à nos étudiants un accès privilégié à des contrats à durée déterminée, le plus souvent concernant des emplois de catégorie A. De manière générale, les interactions toujours plus grandes de l'université avec les administrations et les entreprises favorisent l'insertion professionnelle de nos étudiants en leur offrant des perspectives d'embauche dans leur région, à une époque où l'exode de la jeunesse et des cerveaux vers d'autres contrées est un sujet de plus en plus prégnant.

Dès la prochaine rentrée universitaire, de gros et beaux chantiers nous attendent. La mise en place de la Direction de la Recherche et de la Valorisation, ainsi que celle de la Direction des Etudes et de la Vie étudiante, le lancement de la phase opérationnelle de la refondation de la formation continue de l'apprentissage, l'ouverture de la licence professionnelle sur les métiers de la mer, l'ouverture de la première année du deuxième cycle des études de médecine et bien d'autres projets exaltants.

Une université engagée au travail est une université qui réussit. Et puisqu'il est question de succès, je conclurai ces propos en saluant l'accomplissement de tous les collègues et futurs collègues, BIATSS et enseignants-chercheurs qui ont été lauréats de concours et qui ont obtenu un avancement en cette année universitaire. Je leur adresse mes sincères félicitations.

Je vous remercie de votre attention et vous propose de recueillir vos questions diverses. (*Bienvenue à Madame GABOURG, élue étudiante que nous attendions patiemment*). S'il n'y a pas de questions diverses, nous allons passer au premier point de l'ordre du jour.

2) Affaires ressources humaines

a. Note relative aux horaires d'ouverture du Pôle Martinique

Monsieur le Président

Ce premier point concerne la note relative aux horaires d'ouverture du vol en Martinique. Avez-vous des remarques ou des questions sur cette note, qui a été établie par le vice-président de Pôle, en concertation avec les directeurs de composantes et le service commun présent sur le Pôle Martinique. Elle a été validée au Comité social administration et bien entendu, au conseil de Pôle Martinique.

S'il n'y a pas de question, je vous propose de passer au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

La note est adoptée. Merci beaucoup.

3) Affaires institutionnelles et juridiques

a. Composition de la commission d'action sociale de l'UA

Monsieur le Président

Dans le chapitre Affaires institutionnelles et juridiques, nous avons la composition de la Commission d'action sociale de l'UA qui vous est proposée. Elle sera suivie d'un règlement intérieur qui est déjà élaboré, déjà rédigé et qui sera soumis aux instances à la rentrée.

Cette commission d'action sociale est destinée à accompagner et aider les personnels de l'établissement qui rencontrent des difficultés exceptionnelles dans leur vie quotidienne, dans la limite bien sûr, de ses prérogatives.

Avez-vous des questions sur cette composition ? Non. Je propose de la soumettre au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

b. Statuts INSPE Guadeloupe

Monsieur le Président

Les statuts de l'INSPE de voiture ont été validés en conseil de pôle et en CSA. Il revient maintenant au conseil d'administration de donner son avis afin qu'il soit définitivement validé.

Est-ce qu'il y a des questions sur ces statuts ou des remarques ? Non plus ? Je pense que tout cela ira très vite.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Les statuts sont adoptés.

c. Conventions

Monsieur le Président

Nous en venons aux conventions, tout d'abord la convention d'objectifs et de moyens entre la Collectivité territoriale de Martinique et l'Université des Antilles dont j'ai parlé amplement en propos liminaires. Est-ce que quelqu'un souhaite intervenir ? On peut passer la parole à Monsieur le Professeur Saffache qui a suivi ces opérations de très près, et si la collectivité veut aussi intervenir à la suite, ce sera avec plaisir.

Monsieur Pascal Saffache, Professeur

Merci Monsieur le Président de me passer la parole et de m'avoir invité à prendre part à ce conseil d'administration. Monsieur le Président, Madame la Vice-présidente, Mesdames et Messieurs, chers collègues, le Président Geoffroy a tout dit dans ses propos liminaires. Je crois que cette convention, au-delà de la profondeur dont elle jouit, est véritablement historique. Elle est historique pour le montant alloué à ladite convention, mais historique aussi dans ses modalités de construction, je devrais dire plus précisément de co-construction, puisque ce travail a vraiment été de partenaires. C'est un vrai partenariat, un partenariat profond. J'en veux pour preuve que le chargé de mission de Monsieur le Président du Conseil exécutif, à savoir Monsieur Flamand, a tenu à être présent ce matin au cas où il aurait dû présenter la convention.

Juste pour revenir sur quelques points, comme vous avez pu le lire, cette convention s'ancre sur six axes stratégiques. Cela va des sciences sociales en passant par la biodiversité, l'aménagement du territoire, la GPEC, etc. Elle balaye des thématiques essentielles pour le territoire. C'est surtout une convention qui permet à l'université, j'oserais dire enfin, de devenir un acteur véritablement du développement des territoires, du territoire de la Martinique, puisqu'il s'agit d'une convention avec la CTM, mais plus généralement « des territoires », puisque cette convention a une vocation aussi à rayonner à l'international, entre autres avec par exemple (je vais prendre juste cet exemple) le numérique, avec aussi la diplomatie territoriale. Il y a un certain nombre d'items, Monsieur le Président, qui donnent, au-delà de la profondeur territoriale, une vraie profondeur régionale, pour ne pas dire internationale, à ce projet. Par exemple, en termes de diplomatie territoriale, outre la création d'un master relatif à la diplomatie territoriale, il est prévu de mettre en place une co-diplomation sur des thématiques prioritaires avec des partenaires extérieurs. Il est prévu aussi de former des étudiants qui viennent de l'étranger, de former des cadres qui viennent de collectivités voisines. En ce sens, c'est une convention extrêmement riche.

Je ne reviendrai pas sur la création d'instituts : Institut du numérique, Institut de la biodiversité et de l'écologie, Institut d'urbanisme, d'aménagement et d'architecture). J'ai balayé de façon très rapide tout l'intérêt qu'il y a à travailler avec la CTM, et tout l'intérêt que la CTM a à travailler avec nous. L'objectif est véritablement le développement du territoire, le développement des territoires. Merci beaucoup.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Est-ce que Monsieur le Représentant du président de la CTM souhaite intervenir ?

Monsieur Charles Chammas, représentant de la CTM

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les vice-présidents, Messieurs, Mesdames les universitaires, C'est une grande satisfaction pour nous d'être là et de constater que la collaboration entre l'Université des Antilles et la CTM progresse. Monsieur le Professeur Saffache a été exhaustif, je vais me contenter de rappeler quelques éléments.

Pendant très longtemps, l'université était un lieu où on venait acquérir le savoir. Aujourd'hui, l'université s'oriente vers une volonté de donner les savoirs en relation avec les besoins de ses territoires.

Fondamentalement, du point de vue stratégique, c'est très important pour les petits territoires comme les nôtres.

Deuxième élément, on sait aujourd'hui qu'il y a des crises, qu'elles soient géopolitiques, écologiques ou du point de vue du développement durable, en tout cas des réflexions à ce sujet. Et quelle entité, quel acteur mieux placé que l'université pour former nos jeunes à cet esprit citoyen et à susciter cette volonté de construction d'un civisme actif au service du territoire et au service des jeunes de la Martinique.

Enfin, je dirais qu'avec les difficultés qu'on connaît, notamment concernant la crise énergétique qui va sans doute durer, il faut absolument que nous apprenions à nous recentrer sur notre géographie cordiale de manière à chercher des complémentarités non pas très loin, à 15 000 kilomètres – et on sait qu'aujourd'hui, on importe des soupes chinoises –, mais de manière très proche pour plusieurs raisons, notamment parce que nous disposons de tout et c'est à nous de mettre en valeur nos ressources et nos possibilités.

Voilà, je voulais remercier les collaborateurs, que ce soit les universitaires qui ont travaillé, mais aussi l'équipe administrative et à travers Monsieur Flamand, pour cette collaboration et cette excellente convention, que je vous invite à lire si vous ne l'avez pas fait. Elle est solide et annonciatrice de progrès. Merci beaucoup.

Monsieur le Président

Merci beaucoup, Monsieur Chammas. Monsieur Flamand, est-ce que vous souhaiteriez ajouter quelques éléments ? Et ensuite ce sera Monsieur Portecop qui a demandé la parole.

Monsieur FLAMAND

J'interviendrai juste pour qu'on entende ma voix. Je ne serai pas plus long puisque le Professeur Saffache a déjà largement présenté. D'ailleurs, dans vos propos introductifs, vous aviez déjà donné des éléments et le Professeur Saffache l'a fait.

Je voudrais simplement souligner cette volonté du Président Letchimy qu'il y ait cette collaboration avec l'Université des Antilles, toujours pour permettre à des formations d'experts d'être mises en place, toujours pour le bien de la Martinique, et aussi pour la Guadeloupe puisqu'il est prévu de travailler à une convention tripartite avec la Guadeloupe, ce que vous avez indiqué en introduction. Donc, je ne serai pas plus long que cela. La convention est très riche. Il y a un ensemble de formations et des éléments liés à la recherche. Comme l'a dit Monsieur Chammas, il faut la lire. Comme l'a dit le Président Letchimy lors de la réunion de travail en votre présence, à moins que cela ne soit en conseil exécutif, c'est la première fois qu'il y a une convention d'une telle densité, d'une telle richesse. C'est de bon augure pour l'avenir. Merci.

Monsieur le Président

Merci beaucoup pour votre intervention. Monsieur Portecop ?

Monsieur Olivier PORTECOP, BIATSS

Merci Monsieur le Président. J'ai bien lu cette convention. Le caractère solide est bel et bien ce qui s'en dégage. Mais je voudrais signaler un fait. Cela fait déjà quelques décennies que j'ai la chance de participer aux différents conseils d'administration et parfois, nous vivons des moments historiques qui peuvent nous échapper sur l'instant. Et c'est vrai qu'avec le recul, je tenais à saluer une chose toute particulière en sa présence, à savoir la qualité du discours qui nous a été lu par la vice-présidente, Madame Laura Cassin, et par Monsieur Chammas au cours du précédent conseil d'administration. Au-delà de la forme, il exprimait un fond qui, de mon point de vue, est de nature à nous permettre de garder un certain nombre de caps collectifs. Je tenais donc à le féliciter, puisque cela n'a pas été possible la dernière fois, les yeux dans les yeux. C'est un discours dont j'aurais aimé avoir la trace et qu'elle soit conservée dans nos archives.

Monsieur le Président

Heureusement que le PV pourra servir.

Monsieur Olivier PORTECOP, BIATSS

Plus que le PV, il faudra peut-être l'encadrer !

Monsieur le Président

Message bien reçu. Effectivement, c'était un discours important et novateur. Monsieur le Vice-président du pôle Martinique, vous êtes un homme heureux et riche. Je vous laisse la parole.

Monsieur Laurent Manyri, Vp pôle Martinique

Merci, Monsieur le Président. Je ne sais pas si nous sommes riches, mais en tout cas, c'est un vrai signe de la collectivité que nous accueillons avec joie. Je tiens vraiment à souligner cet investissement de la CTM. Cela vraiment nous engage. Je vous invite vraiment à lire, ce ne sont pas que des mots, mais de vrais signes, de vrais axes qui seront très importants pour la Martinique, pour l'Université des Antilles. Je remercie le Professeur Saffache qui a contribué, il a beaucoup de flèches à son arc. Mais vraiment merci Pascal là-dessus. C'est un élan pour nous projeter vraiment dans le futur. Nous en avons besoin pour notre attractivité, pour l'enseignement et la recherche, ou tous ceux qui essaient de se dire *c'est quoi l'université ?* Ce sont des choses vraiment concrètes. Merci à tous ceux qui ont pris part. Et puis, allons-y !

Monsieur le Président

Merci beaucoup Monsieur le Vice-président. D'autres prises de parole. Monsieur Flamand.

Monsieur FLAMAND

Juste un mot parce que je crois qu'il est présent, je salue également le Professeur Philippe Joseph pour sa contribution à l'élaboration de la convention.

Monsieur le Président

Je pense qu'il pourra nous dire deux mots après Monsieur Artheron qui a demandé la parole.

Monsieur Axel ARTHON, MCF

Merci beaucoup. Bonjour à tous. Je m'inscris dans tout ce qui a été dit et je salue ce bond en avant qui est fait et qui est cristallisé par cette convention entre nos deux établissements. Je crois que c'est un acte qui engage et qui nous engage particulièrement au niveau de l'Université, au niveau du Pôle Martinique, qui nous engage à l'excellence aussi bien sur le plan de la formation naturellement, puisque cette formation est au service de ce territoire, mais également du point de vue de la recherche puisque cette recherche dans certains domaines a une vocation à éclairer, on le souhaite, les politiques publiques.

Du point de vue particulier, je vais prêcher pour ma paroisse. J'appelle vraiment à ce que, sur le plan artistique et culturel, cette collaboration donne naissance à un certain nombre de projets structurants. Je crois que le besoin de formation post-bac dans les métiers artistiques est vital et nécessaire, tout comme le besoin de projets pour encadrer les nouveaux artistes en termes de formation et de formation continue. J'espère que, du point de vue artistique et culturel, on pourra tirer parti et profit de cette convention pour pouvoir structurer encore davantage des politiques publiques, culturelles et artistiques.

Monsieur le Président

Merci Monsieur Artheron. Je donne la parole au Professeur Joseph, pour dire quelques mots sur cette convention à laquelle il a aussi grandement contribué.

Monsieur Philippe JOSEPH, PR

C'est un travail collégial qui était nécessaire, avec bien sûr les collègues de l'université, mais aussi de la CTM. Il faut entrer dans les choses modernes, et les choses modernes nécessitent quand même, associées à la formation et la recherche fondamentale et appliquée, des processus d'innovation. C'est ce que propose cette convention, quel que soit le domaine considéré. À mon avis, elle est tout à fait dans le processus de refondation de l'Université vers une vraie université non seulement installée dans les territoires, comme cela a été dit, mais qui, bien sûr, rejaillit dans l'international, avec les normes, normes de formation et de recherche qui se déploient à l'international. C'est très intéressant.

Le deuxième élément qui me semble fondamental, c'est surtout le fait que la collectivité territoriale finance à un coût très élevé. C'est donc une symbiose qui s'est opérée, ce qui n'était pas le cas avant, pour former les étudiants pour qu'ils soient des acteurs du développement dans tous les domaines. Je pense que c'est une révolution presque copernicienne qui est en train de se réaliser pour sortir un peu des ronronnements classiques des formations que l'on connaît, et aller vers des formations dites de la recherche qui servent vraiment au domaine de l'économie, du culturel, de l'aménagement, de l'architecture. Il ne faut pas oublier que nous sommes dans des terres à risque, de grande diversité. Ce sont des enjeux majeurs pour la région mais aussi pour la planète. Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président

Merci Professeur Joseph. Madame Gabourg a demandé la parole.

Madame Raissa GABOURG, Étudiante

Bonjour à tous et merci de m'avoir attendue. Je prends la parole pour cette convention que j'ai lue attentivement. Je pense que je peux m'exprimer pour les futurs étudiants et ceux qui sont là. Ces formations sont innovantes et répondront aux attentes des futurs étudiants et de ceux qui sont là. On a entendu durant ces dernières années les jeunes se plaindre de formations manquantes pour le territoire. Et là maintenant, je pense que l'Université, en collaboration avec la CTM, est en mesure et le sera de répondre aux attentes de la jeunesse martiniquaise et guadeloupéenne. Je tenais vraiment à vous remercier pour cela, Monsieur le Président. Je pense que nos jeunes seront très contents. Une fois que tout cela sera mis en place, cela sera très bien accueilli.

Monsieur le Président

Merci beaucoup pour vos propos et vos remerciements. Est-ce que nous avons d'autres remarques ou des questions ? Non. Je propose de soumettre cette convention au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? À l'unanimité, cette convention historique pour le pôle Martinique et pour l'université est adoptée par le conseil d'administration de l'Université des Antilles. Merci beaucoup à tous et bravo à vous.

Nous passons au point suivant, puisque nous n'avons qu'une seule convention.

4) Affaires financières

a. Distribution de bons cadeaux aux personnels de l'UA

Monsieur le Président

Nous changeons de chapitre et passons aux affaires financières, avec la distribution de bons cadeaux au personnel de l'UA. Monsieur le Directeur des Affaires financières, vous pouvez prendre le micro pour les deux points d'ailleurs qui vous concernent.

Monsieur Vincent SUBITS, DAF

Bonjour à tous. Merci Monsieur le Président. Distribution des bons cadeaux pour les personnels et les enfants des personnels de l'UA. Comme chaque année, comme le dispositif est un succès, on le renouvelle. Pour cette année, on propose un bon cadeau de 50 € pour l'ensemble des personnels de l'UA, plus 50 € pour les enfants des personnels.

Monsieur le Président

C'est un dispositif que nous reconduisons depuis quelques années. Est-ce que vous avez des questions ou des remarques ? Non. Je propose de passer au vote sur ces bons cadeaux.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Merci beaucoup.

On passe au point suivant.

b. Primes et CIA 2023

Monsieur Vincent SUBITS, DAF

Même dispositif que les bons cadeaux. On vote en CA sur trois choses pour les primes, à savoir les plafonds par catégorie et par groupe pour le CIA, les critères d'attribution (0 %, 1 % et 100 %) et l'enveloppe totale (600 000 €) incluant les contractuels et les titulaires.

Monsieur le Président

Y a-t-il des questions ? Là aussi, c'est un dispositif à peu près semblable à celui qui était mis en place l'an dernier. On va passer au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? ? Qui vote contre ? Merci beaucoup pour ce vote unanime.

c. Admission en non-valeur

Monsieur le Président

Nous continuons avec les admissions en non-valeur et j'invite Madame l'Agent comptable à prendre la parole.

Madame Catherine CYRILLE, Agent comptable

Merci, Président. Mesdames et Messieurs les administrateurs, chers collègues, bonjour. Aujourd'hui, nous sommes dans la continuité de l'apurement de nos comptes de tiers. Dans ce cadre, nous nettoignons les comptes de l'établissement.

Aujourd'hui, nous avons des titres qui sont demandés en réduction en raison soit des dépenses en salaires qui sont inférieures au montant de la Convention, soit des titres qui sont établis, mais pour lesquels les remontées de dépenses aussi restent inférieures. Ce dernier concerne la recherche avec la Ville des Abymes. Il y a deux conventions. Les dépenses étaient inférieures au montant des dépenses, et surtout, la Covid n'a pas facilité l'élaboration des travaux. Nous avons aussi avec la région Guadeloupe une réduction de titres en raison de la caducité de remontées de dépenses qui sont arrivées hors délai. Ensuite, nous avons eu une demande des réductions de titres en raison d'une compensation d'une ancienne convention de 2012 par la Bibliothèque Nationale de France.

Monsieur le Président, au regard de toutes ces réductions de titres qui représentaient un montant global de 80 897,45 €. Sous réserve des éventuelles oppositions ou modifications demandées par le Conseil d'administration, je vous prie de bien vouloir constater le caractère ineffable de ces créances et de leur admission en non-valeur.

Monsieur le Président

Merci Madame l'agent comptable. Avez-vous des questions ? Madame Aurore.

Madame Guylène AURORE, VP CFVU

Concernant le contentieux 44 174, je pense qu'il y a une erreur parce qu'il est reporté la même chose deux fois. Et dans les commentaires à droite, il s'agit du CAGI et du CREDDI, je pense qu'il y a une petite erreur.

Madame Catherine CYRILLE, Agent comptable

Il y a une petite erreur. J'ai les deux certificats qui ont été établis par le maire de des Abymes. On a un certificat administratif à hauteur de 13 000 € pour le crédit et un autre pour ...

Monsieur le Président

Donc, c'est 13 000 € pour le crédit et 13 000 € aussi. C'est le même montant pour les deux.

Madame Catherine CYRILLE, Agent comptable

Sur le projet global, il y avait 20 000 € pour le CAGI et 20 000 € pour le CREDDI. Chaque équipe de recherche n'a pu justifier que 7 000 € de dépenses. Des certificats administratifs qui ont été établis par le maire demandant de réduire le titre de 20 000 € à 13 000 €.

Monsieur le Président

Très bien merci.

Madame Catherine CYRILLE, Agent comptable

Donc pour le premier, vous laissez CAGI et pour le deuxième, vous mettez CREDDI ou l'inverse.

Monsieur le Président

Merci Madame Aurore pour cette remarque. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Pas de question. Madame l'Agent comptable ?

Madame Catherine CYRILLE, Agent comptable

Suite à la venue de la Cour des comptes, nous devons nettoyer, apurer nos comptes de tiers. Malheureusement, je tiens à le dire pour le porter au PV, les remontées de dépenses doivent être effectuées.

Monsieur le Président

Très bien, nous allons passer au vote sur ces admissions en non-valeur.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? ? Qui vote contre ? Vote unanime. Merci beaucoup.

5) Affaires pédagogiques

a. Modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences (MGCCC) applicables au cursus de licence et master

Monsieur le Président

Affaires pédagogiques, nous avons les modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences applicables aux cursus de licence et de master. Qui souhaite dire un mot de synthèse sur ce document ? Madame la VP CFVU de Guadeloupe ou Monsieur l'administrateur de la CFVU de Martinique ou Madame Combet ? Madame la vice-présidente.

Madame Guylène AURORE, VPCFVU

Il s'agit d'un document qui permet d'harmoniser sur les deux pôles, les modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences. Ce document est le fruit du travail des deux pôles et des CFVU.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Ce document a été validé par le Conseil académique en réunion plénière. Là, c'est sa dernière étape avant mise en application.

Est-ce que vous avez des questions ? Non. On va soumettre au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ? Le document est adopté.

J'en profite pour remercier le collègue René Dorville qui est élu au conseil d'administration mais qui a accepté de prendre la charge d'administrer provisoirement depuis maintenant quelques mois, la CFVU (commission formation universitaire) du Pôle Martinique, suite au départ à la retraite du vice-président. On assiste à de belles réunions de travail entre les deux CFVU de Martinique et de Guadeloupe. C'est un beau signal et je pense que c'est comme cela qu'on avancera encore mieux. Merci pour ce document sur lequel vous avez travaillé et merci aussi Monsieur Dorville pour votre engagement.

b. Approbation du bornage de l'année – période de stage

Monsieur le Président

Nous passons à l'approbation du bornage de l'année. C'est un document assez sobre. Je pense qu'il n'y a pas besoin d'explications particulières. En revanche, si vous avez des questions, nous allons y répondre.

Pas de questions particulières sur ce point ? On peut donc passer au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Document adopté à l'unanimité.

c. Modification du RGCCC spécifique au département ingénieurs de l'UFR SEN

Monsieur le Président

Modalités du RGCCC spécifique au département ingénieurs de l'UFR des Sciences exactes et naturelles. Avez-vous des questions sur ce document ? Non. Nous passons au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Adopté.

d. Demande d'ouverture de diplôme d'état au grade licence 2023-2024

Monsieur le Président

Demande d'ouverture de diplôme d'État au grade de licence 2023-2024. Y a-t-il des questions ? Non. On passe au vote sur les documents présentés.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Cette demande d'ouverture est validée.

e. Demandes d'ouverture de diplôme en formation continue 2023-2024

Monsieur le Président

Demande d'ouverture de diplôme en formation continue 2023 2024. Avez-vous des questions ? Tous ces documents sont passés au Conseil académique plénier il y a une dizaine de jours. Pas de questions. On passe au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Avis favorable unanime. Merci.

f. Calendrier des congés étudiants 2023-2024 – IUT Martinique

Monsieur le Président

Calendrier des congés étudiants en 2023 2024 pour l'IUT de Martinique, également validé par le Conseil académique de l'Université. Avez-vous des questions ? En l'absence de questions, on passe au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Calendrier adopté à l'unanimité.

g. Co-accréditation du 1er Cycle de l'Université de la Guyane

Monsieur le Président

Document relatif à la co-accréditation du premier cycle de l'Université de Guyane. On est en étude de santé. Est-ce qu'il y a des remarques ? Non. On passe au vote.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

Document validé à l'unanimité. Merci beaucoup.

6) Affaires immobilières

a. Dossier d'expertise de la réhabilitation de l'UFR FDE

b. Dossier d'expertise de la réhabilitation de l'UFR LSH

c. Dossier d'expertise de la transformation de l'ancien restaurant universitaire du campus de Schœlcher en maison de la vie étudiante (MVE)

Monsieur le Président

Les points sur les affaires pédagogiques étant terminés, nous passons aux affaires immobilières. Nous avons trois dossiers d'expertise, deux de réhabilitation d'UFR (FDE et LSH Pôle Martinique) et un dossier expertise concernant la transformation de l'ancien restaurant universitaire du campus de Schœlcher en Maison de la vie étudiante. Je vais céder la parole à notre expert, Monsieur le vice-président du Pôle Martinique. La parole est à vous.

Monsieur Laurent MANYRI, Vp Pôle Martinique

Merci Monsieur le président. Mesdames et Messieurs, aujourd'hui, il vous est demandé de vous prononcer sur trois dossiers d'expertise qui concernent des projets de réhabilitation des bâtiments de la Faculté des Lettres et Sciences humaines et la Faculté de Droit et d'Économie et la transformation de l'ancien restaurant universitaire en Maison de la vie étudiante.

Il s'agit de bâtiments qui ont été construits en 1977. Les dossiers d'expertise vous ont été transmis. Je serai très synthétique pour ma part.

Ces opérations sont inscrites et financées au contrat de convergence et de transformation de la Martinique 2019-2022. Les dossiers d'expertise doivent être approuvés par le Conseil d'administration de l'UA. Ils sont adressés ensuite pour instruction à la rectrice de l'Académie de Martinique qui les transmettra avec son avis au préfet de région pour une décision d'agrément.

Le projet stratégique de l'UA se fonde sur trois objectifs principaux : 1) conforter l'unité de l'établissement, 2) améliorer sa visibilité et 3) accroître son attractivité. L'ambition de l'UA est de faire progresser les campus vers les meilleurs standards nationaux. Réalisés sous maîtrise d'ouvrage de l'Université, les futurs bâtiments rénovés contribueront à la relative revitalisation du campus de Schœlcher. Pour l'UA, l'enjeu est de mettre à

disposition des étudiants un équipement moderne adapté aux technologies numériques et à l'évolution des usages.

Le plan de financement de chaque opération est inscrit dans l'actuelle CCT. Pour la Faculté des Lettres et Sciences humaines, il s'agit de 1,5 million. Pour la faculté de Droit et d'Économie, il s'agit de 1,4 million. Pour la Maison de la vie étudiante, il s'agit de 4 millions.

Le projet de la Maison de la vie étudiante est primordial et fédérateur. Il sera un indicateur puissant et visible de l'évolution positive de la prise en compte de l'épanouissement des étudiants, en encourageant leur autonomie et leur esprit d'engagement et d'initiative. Le temps de la livraison de la MVE, des aménagements seront réalisés pour une exploitation.

Pour poursuivre l'élan de ces réhabilitations et transformations, d'autres phases de réhabilitation sont en discussion dans le cadre du prochain plan de financement pluriannuel territorial CCT 2024-2027, lorsqu'il s'agit notamment de la réhabilitation intérieure.

Je tiens vraiment à souligner l'investissement de tous ceux qui ont pris part à ces projets, notamment les personnels de la DPI, notamment Monsieur HARAL le directeur, Nathalie RAPINIER et Jérémy CYANEE ainsi que leurs homologues au rectorat car il y a de nombreuses navettes pour vous présenter les dossiers aujourd'hui.

Monsieur le Président

Merci beaucoup Monsieur le Vice-président. J'en profite pour réparer un oubli, c'est-à-dire pour excuser l'absence du représentant, de madame la rectrice de Martinique qui n'a pas pu être présent parmi nous et qui en est bien désolé.

Comme l'a dit le vice-président du Pôle Martinique, nous avons un ambitieux projet de réhabilitation de ce campus de Schoelcher pour le plus grand bénéfice des étudiants. Mais, n'oublions pas qu'il y a aussi le campus de Fort de France et dans la convention UA/CTM que nous avons validée, il y a le projet de reconstruction totale de ce campus de Fort de France qui pourra accueillir un certain nombre de composantes au-delà de l'INSPE. Mais sur un temps plus court, nous sommes sur ces dossiers de d'expertise et de réhabilitation.

Est-ce que vous avez des questions sur ces trois points ? Pas de question. Ce ne sont que des bonnes nouvelles. Je propose de soumettre au vote simultanément pour les trois, puisqu'il n'y a pas de difficulté.

Qui ne prend pas part au vote ? Qui s'abstient ? Qui vote contre ?

L'ensemble des éléments concernant les affaires immobilières est adopté. Je vous remercie beaucoup.

Je voudrais vous dire tout le plaisir que j'ai à constater qu'enfin nous revenons peut-être aux plus belles heures qu'a connues l'Université à l'époque des Antilles et de la Guyane. Je parle notamment aux anciens qui l'ont connu parmi nous. Nous avons en effet des signaux forts d'unité, des CFVU qui arrivent à travailler ensemble, des commissions de la recherche qui arrivent à travailler ensemble en Guadeloupe et Martinique, des collectivités qui travaillent avec l'Université et qui souhaitent travailler ensemble. Une université apaisée, qui fonctionne, qui travaille avec des formations innovantes. C'est quelque chose qu'il faut noter parce qu'on revient de loin. On a assisté à des périodes très difficiles durant les dix dernières années et c'est important de noter que les choses fonctionnent et qu'on retrouve enfin ce qu'on a connu dans le passé qui fonctionnait déjà. C'est un beau signal et une belle promesse pour l'avenir de notre université.

7) Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Intervention des étudiants

Monsieur le Président

Une demande particulière m'a été faite par les étudiants élus siégeant à ce conseil, qui voulaient prendre la parole. Nous n'avons pas de questions diverses, mais à la place des questions diverses, je vous propose que nous entendions le VP étudiant qui souhaite parler au nom de ses homologues, en tout cas, l'un d'entre vous ou l'une d'entre vous. Vous avez la parole.

Janice Deroche, élue étudiante

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Madame la vice-présidente du Conseil d'administration, Mesdames et Messieurs ici présents,

Les élus étudiants du Pôle Guadeloupe souhaitent profiter du dernier conseil d'administration de l'année universitaire pour vous adresser ces quelques mots. Nous souhaitons remercier la présidence de l'Université des Antilles ainsi que la vice-présidence du Pôle Guadeloupe pour les actions menées tout au long de cette année universitaire. Nous reconnaissons le travail effectué par vous, Monsieur le Président, et par vous, Madame la vice-présidente du Conseil d'administration. Nous reconnaissons votre dévouement et votre implication afin d'apporter les réponses idoines aux problématiques inhérentes à la vie étudiante sur les deux territoires. Nous souhaitons par la même occasion remercier, Madame la vice-présidente du Pôle Guadeloupe, le professeur Célia Jean-Alexis, ainsi que Madame la responsable administrative et financière, Madame Keila d'Arbaud pour leur qualité d'écoute, leur disponibilité et la dynamique positive et inclusive grandissante qui leur incombe sur les trois campus. Madame la vice-présidente de la CFVU du Pôle Guadeloupe, le Professeur Guylène Aurore, nous vous remercions également pour le rôle que vous jouez dans l'accompagnement de la mise en place des projets des associations étudiantes du Pôle Guadeloupe.

Carl Rippon, VP étudiant établissement

Bonjour à tous. Nous tenions à saluer les nombreuses actions mises en place par le Pôle Guadeloupe. Leurs initiatives ont apporté une véritable dynamique à nos campus, offrant à chaque étudiant des moments de vie extra-universitaire de qualité, très appréciée de chacun d'entre nous. Hormis ces accomplissements remarquables, nous souhaitons mentionner l'inauguration de l'épicerie solidaire Jean Lèn Léticée sur le campus de Fouillole, qui a répondu à une vraie demande des étudiants et qui a également renforcé les liens de solidarité au sein de notre communauté étudiante.

« Talents anbaFey », un événement festif organisé par la mission Vie des Campus a permis aux étudiants de s'exprimer artistiquement et de découvrir des pépites comme le groupe de chant Migannaj de l'UA.

Janice Deroche, élue étudiante

Madame la vice-présidente du Pôle Guadeloupe, Madame la vice-présidente de la CFVU, Madame la responsable administrative et financière du Pôle Guadeloupe, merci de renforcer le sentiment d'appartenance à une université forte et qui assume sa diversité. Un *lieu-monde* pour reprendre vos mots, Monsieur le Président et ceux de *confiant*.

Carl Rippon, VP étudiant établissement

Le concours de photographie du Pôle Guadeloupe organisé par Monsieur Jean-François Maisonneuve, responsable du BVE de Guadeloupe, mérite également une mention spéciale. Et les étudiants vont vraiment adorer. Nous avons à cœur d'adresser un remerciement spécial au Docteur Emmanuel Biabiany pour son implication dans le développement de l'application MyUA qui améliore considérablement nos conditions d'études et de fluidifier la communication à l'Université. Nous avons pu collaborer avec le Pôle de manière très réactive, à l'écoute et créer de la co-construction, ce qui mena notamment au recrutement d'un agent rondier expérimenté pour assurer la sécurité sur le campus de Fouillole. Aussi, nous tenions à exprimer notre satisfaction pour le rétablissement de la Commission CVEC. Nous saluons tout particulièrement les efforts déployés pour mettre en place des procédures claires et précises ainsi qu'un calendrier prévisionnel.

Janice Deroche, élue étudiante

Nous concluons en disant que ce que nous avons le plus apprécié, c'est que même si nous ne sommes que des étudiants, vous ne nous avez jamais laissé ce sentiment. Merci de la confiance et du respect que vous portez à chaque étudiant de notre université, Monsieur Geoffroy et Madame Cassin.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Merci beaucoup, chers étudiants. Nous sommes très touchés par ces mots. C'est vrai que vous êtes au cœur de nos préoccupations, comme le veut la formule. Mais surtout, nous voulons que vous soyez des acteurs de cette université, et donc que vous soyez à nos côtés en première ligne, en tout cas pour toutes les décisions qui vous concernent. Et nous avons forcément à apprendre les uns des autres. Nous ne vivons pas les mêmes réalités et chacun à notre place, nous pouvons contribuer à développer cet établissement et à continuer sa construction qui ne s'arrêtera jamais. En tout cas, merci à vous tous, élus étudiants de Martinique, de Guadeloupe. Vous jouez votre rôle pleinement, vous êtes engagés, investis et ce n'est pas toutes les générations d'étudiants qui jouent ce rôle avec cette intensité. Je vous adresse aussi mes

remerciements les plus chaleureux, et je crois que la vice-présidente du Conseil d'administration veut rajouter quelques mots ?

Madame Laura CASSIN, VPCA

Bien évidemment, ce sont des mots qui nous touchent, merci beaucoup de les avoir énoncés. C'est très gratifiant de recevoir les bons mots des étudiants. Cela peut être le cas d'élus étudiants en Martinique. Merci à ceux de Guadeloupe également. Juste un petit mot à la lettrée que vous êtes Madame Deroche. Le *lieu-monde*, ce n'est pas Raphaël Confiant qui l'évoque, c'est Édouard Glissant. C'est le « *Tout-Monde* » qui a donné justement l'idée du « lieu-monde ». Petite précision littéraire mais c'est parce que vous êtes une littéraire que je vous le dis.

Monsieur le Président

Monsieur Rippon souhaite prendre la parole.

Monsieur Carl RIPPON, Vp étudiant établissement

Madame la vice-présidente étudiante du Pôle Martinique Alexy Couffe aurait aimé se joindre à l'initiative de ses camarades du Pôle Guadeloupe. Cependant, elle aurait aimé que le Pôle Martinique accompagne davantage ses étudiants et leur donne plus de responsabilités. Ces derniers se sentent quelque peu infantilisés. Certaines associations n'ont pas l'impression qu'on leur donne la place d'être de réels acteurs de la vie estudiantine. Cependant, elle est perdue. C'est pourquoi ma camarade et moi-même souhaitons rencontrer la direction du Pôle Martinique afin que les choses se passent au mieux pour l'année scolaire 2023-2024. Merci.

Monsieur le Président

Merci Monsieur Rippon. La parole à Monsieur le vice-président du Pôle Martinique.

Monsieur Laurent MANYRI, Vp pôle Martinique

Je vous remercie. Dommage que Madame Alexy Couffe ne soit pas présente, mais aucune difficulté à échanger avec eux. Vous voyez par exemple, la Maison de la vie étudiante n'est pas prête, c'est vrai. Il n'y a pas les infrastructures. Les associations étudiantes étaient logées au CROUS et le CROUS a demandé à récupérer les locaux. Ce n'est pas forcément évident. Ils sont la plupart du temps logés au niveau du BVE. On essaie de faire le mieux que l'on peut, mais en termes d'infrastructures immobilières, nous avons de vrais problèmes. Vous avez vu aussi que des réhabilitations sont prévues et cela devrait servir à cela. En tout cas, je suis totalement ouvert pour donner à toutes les associations et tous les étudiants de quoi travailler et vraiment de réussir leurs études, et que tout se passe pour le mieux.

Monsieur Carl RIPPON, Vp étudiant

Pas de souci. Merci beaucoup Monsieur le vice-président du pôle Martinique

Monsieur le Président

Merci. Madame la vice-présidente du Pôle Guadeloupe souhaite s'exprimer.

Madame Célia JEAN-ALEXIS, Vp pôle Guadeloupe

Bonjour à tous. Je voulais remercier les élus étudiants du Pôle Guadeloupe. En effet, si le Pôle est aussi actif et dynamique, c'est grâce à vous, parce que c'est vous qui nous donnez l'énergie pour faire autant de choses pour le Pôle Guadeloupe. Vous êtes un pilier. Je suis ravie aujourd'hui d'entendre que vous vous sentez appartenir à l'Université, que vous ne soyez pas considérés comme « que » des étudiants, mais vraiment des personnes importantes pour nous sur le Pôle. Merci à vous et je pense que, au fil des années, on va encore faire de belles choses pour le Pôle.

Monsieur le Président

Merci beaucoup. Madame Deroche, je vous en prie.

Madame Janice DEROCHE, étudiante

Je suis vraiment désolée, mais je dois vous le dire. Avec les étudiants du Pôle Guadeloupe, on n'avait pas parié mais on savait que votre modestie vous pousserait à dire que ce n'est pas vous. Du coup, dans le

document, on avait dit que si jamais vous nous faites la réflexion, on vous le dirait. Donc dans notre document, nous avons écrit : « si la modestie vous pousse toutes les trois à nous dire qu'il ne s'agit là que de votre travail, l'honnêteté nous force à admettre qu'elles agissent bien au-delà de leurs prérogatives » !

Monsieur le Président

Bravo, je pense que cela mérite des applaudissements ! On applaudit nos étudiants, nos vice-présidents étudiants et ce bond en avant, comme l'a dit Monsieur Artheron avec cette belle convention UA- CTM que nous offrons à nos étudiants et à l'Université, et au Pôle Martinique singulièrement.

Merci à tous. Ce dernier conseil d'administration de l'année universitaire se termine. Je vous remercie de votre présence et je vous dis à très bientôt, à la rentrée très certainement au mois d'octobre pour notre prochaine réunion. J'invite les collègues enseignants-chercheurs à rester parce que nous avons un rapide conseil d'administration restreint pour valider un recrutement. Merci à tous.

Fin de la séance à . h. .

* * *